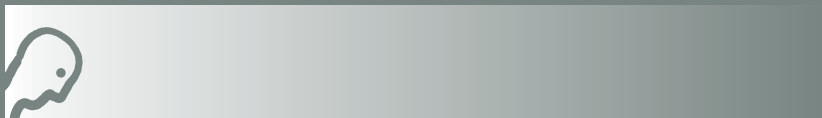


GUIDE



POUR CHERCHEURS
ETRANGERS
EN SLOVENIE





GUIDE POUR CHERCHEURS ETRANGERS EN SLOVENIE

Publié par : CMEPIUS, Center RS za mobilnost in evropske programe izobraževanja in usposabljanja

Editeur : Eva Jurman

Auteurs : Jaka Tomc, Neža Pajnič, EURES

Conçu par : Studio 22

Imprimé par : ADOZ tisk, Kranj

Ljubljana, decembre 2007

Traduction : Skrivanek prevajalske storitve d.o.o.

Tirage : 600

CIP - Kataložni zapis o publikaciji
Narodna in univerzitetna knjižnica, Ljubljana

001.89(497.4)(035)

908(497.4)

TOMC, Jaka

Guide pour chercheurs étrangers en Slovenie / [auteurs Jaka Tomc, Neža Pajnič ; traduction Skrivanek]. - Ljubljana : CMEPIUS - Center RS za mobilnost in evropske programe izobraževanja in usposabljanja, 2007

ISBN 978-961-6628-12-9

1. Gl. stv. nasl. 2. Pajnič, Neža
236977920

»Cette publication a été co-financée par la Commission Européenne. La table des matières n'exprime pas nécessairement l'opinion de la Commission Européenne et n'y est en aucun cas liée.«

Table des matières



LA SLOVENIE - LE COEUR VERT DE L'EUROPE	4
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN SLOVENIE	14
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN SLOVENIE	18
La science slovène à travers l'histoire	19
Fonds publics et infrastructure	21
Documents stratégiques importants	25
Institutions de recherche	27
INFORMATIONS UTILES	29
Conditions d'entrée	30
Permis de travail	30
Permis de résidence	31
Impôts	33
Trouver du travail pour les membres de la famille	34
Reconnaissance des études	34
Reconnaissance mutuelle des qualifications	35
Relation professionnelle	35
Sécurité sociale	36
Assurance maladie	36
Congé de maternité	37
Pension et assurance invalidité	37
Hébergement	38
Cours de langue	39
Droits de propriété intellectuelle	39
ERA-MORE	40

La Slovénie - Le cœur vert de l'Europe



C'est un petit pays, fait indéniable, avec une superficie d'à peine plus de 20 000 km² et moins de deux millions d'habitants. Mais « tout ce qui est petit est mignon », et ce vieil adage n'a jamais été plus vrai que pour la description de la Slovénie.

Ses promoteurs lui ont attribué différents noms, « l'Europe en miniature », « le côté ensoleillé des Alpes », « le cœur vert de l'Europe », et tous sont vrais. La Slovénie a de tout, allant des plages aux montagnes aux neiges éternelles, en passant par des collines à vignoble, de vastes plaines recouvertes de tournesols, des églises gothiques, des palais baroques et des bâtiments de style Art Nouveau. Son incroyable mélange de climats amène les chaudes brises méditerranéennes aux contreforts des Alpes où il peut neiger en été. Et, avec plus de la moitié de sa superficie recouverte de forêts, la Slovénie est réellement l'un des pays les plus « verts » au monde.



La Slovénie se trouve au cœur de l'Europe, à l'endroit où les Alpes font face aux plaines pannoniennes et la Méditerranée rencontre le mystérieux Karst. L'Autriche se trouve au nord, la Hongrie à l'est, la Croatie au sud et l'Italie à l'ouest. La Slovénie

se caractérise par la mosaïque contrastée de régions qui s'étendent de la mer Adriatique aux Alpes. La rencontre des mondes alpin, pannonien, dinarique et méditerranéen, chacun laissant sa propre empreinte, crée un paysage unique, vert dans sa grande majorité. C'est un pays largement montagneux ; il est à moitié recouvert de forêts. Les zones cultivées de pâturages, les champs, les vignobles et les vergers occupent 43 pour cent du pays. Plus de la moitié de la population habite dans des villes dont la plupart datent des temps romains.



Les pitons s'élèvent à plus de 2 500 mètres (Triglav, 2 864 m, est la plus haute montagne slovène) ; la partie du sud-est se transforme lentement en larges plateaux, généralement situés à plus de 1 000 mètres, sur lesquels des formes de karst haut-alpin se sont développées.

Les montagnes plus basses sont recouvertes de forêts. Les faces sudique et estique des Alpes se transforment en région préalpine, montagneuse dans sa majeure partie, mais toujours caractérisée par des pics de calcaire et de dolomite.

Le Karst « originel » (la région calcaire formée de rivières souterraines, de défilés et de grottes), qui a donné son nom à toutes les régions de karst du monde entier, s'étend sur une large région du sud et du sud-ouest de la Slovénie, de Ljubljana jusqu'à la frontière italienne.

Au sud-ouest de la Slovénie, dans la région qui se trouve à proximité de la côte adriatique, le climat méditerranéen détermine la végétation naturelle et la végétation cultivée. Avec près de 50 kms de littoral, la Slovénie est également un pays maritime. La partie estique de la Slovénie se transforme progressivement en plaine pannonienne. C'est une région majoritairement formée de collines entrecoupées de vastes plaines de gravier et d'argile. Au sud, le long des rivières Sava et Krka, le paysage est caractérisé par des collines verdoyantes recouvertes de prairies et de forêts.

Informations générales

Nom officiel :	République de Slovénie
Système politique :	république parlementaire
Superficie :	20 273 km ²
Capitale :	Ljubljana
Population :	2 008 516 (Juin 2006)
Religion :	catholicisme romain
Langue :	slovène
Climat :	alpin, continental, méditerranéen
Fuseau horaire :	Temps Central Européen (Central European Time) GMT+1
Température moyenne:	juillet : 21°C ; janvier: 0°C
Economie :	PIB par habitant (2005) 13 677 EUR, imports (2005) 19,62 milliards USD, exports (2005) 18,53 milliards USD
Monnaie :	Euro
Préfixe des appels internationaux vers la Slovénie :	+386



Jours fériés

1er et 2 janvier	Nouvel An
8 février	Prešeren, Fête de la Culture slovène jour et lundi de Pâques
27 avril	Fête de la Libération
1er et 2 mai	Fête du travail dimanche de Pentecôte
25 juin	Proclamation de la Souveraineté
15 août	Fête de l'Assomption
17 août	Incorporation de la région de Prekmurje à la patrie mère*
15 septembre	Restitution du Littoral (de la région de Primorska) à la patrie mère*
31 octobre	Fête de la Réforme
1er novembre	Fête de la Toussaint
23 novembre	Fête de Rudolf Maister*
25 décembre	Noël
26 décembre	Journée de l'Indépendance

* Jours ouvrables



Magasins

Les heures ouvrables sont non-stop pour la plupart, sans fermeture à la pause déjeuner

- Jours ouvrables : 8h00 à 19h00 (centres commerciaux jusqu'à 21h00)
- Samedi : 8h00 à 19h00 (centres commerciaux jusqu'à 21h00)
- Dimanche : 8h00 à 12h00

Le paiement se fait en euros ; la majorité des magasins acceptent les cartes de crédit : AMERICAN EXPRESS, DINERS, MASTER CARD – EUROCARD et VISA.

Bureau de poste

Heures ouvrables :

- Jours ouvrables : 8h00 à 19h00
- Samedi : 8h00 à 12h00

Seuls les bureaux de poste principaux des grands centres sont ouverts le soir et le dimanche ; consultez www.posta.si

Banques

Les résidents étrangers peuvent ouvrir des comptes en euros et en monnaies étrangères, et il est possible d'envoyer des mandats et d'effectuer des paiements de transfert. Le changement de monnaie est possible auprès des bureaux de change des hôtels, des stations d'essence, des agences de tourisme, des supermarchés et des nombreux petits bureaux de change.

Heures ouvrables :

- Jours ouvrables : 8h30-12h30 et 14h00-17h00 – Samedi : 8h30 à 11h00/12h00

Eau potable

L'eau est sûre et potable dans tout le pays.

Electricité

Le courant est de 220 V, 50 Hz.

Climat

La Slovénie jouit d'un climat tempéré mais la topographie crée trois climats individuels. Le nord-ouest a un climat alpin, avec des températures modérées en été et des hivers froids. Le littoral et une grande partie de la région de Primorska jouissent d'un climat méditerranéen, avec des hivers doux et des étés chauds. La majorité de la Slovénie a un climat continental avec des étés chauds et des hivers froids. Les températures moyennes sont de -2°C en janvier et de 21°C en juillet. Les précipitations moyennes s'élèvent à 1 000 millimètres pour le littoral, jusqu'à 3 500 millimètres pour les Alpes, 800 millimètres pour le sud-est et 1 400 millimètres pour le centre de la Slovénie.

Numéros de téléphone importants

Police :	113
Urgences (pompiers et ambulance) :	112
AMZS – Association Automobile de Slovénie :	1987





Histoire

Les ancêtres slaves des slovènes d'aujourd'hui s'établirent dans la région au cours du VI^{ème} siècle. Le duché slave de Carantanie se forma au VII^{ème} siècle. En 745, la Carinthie perdit son indépendance, étant largement assimilée à l'empire Franc. De nombreux slaves se reconvertirent au christianisme.

Au XIV^{ème} siècle, la plupart des régions de la Slovénie tombèrent sous la domination des Habsburgs, dont les terres formèrent plus tard l'empire austro-hongrois, comprenant les slovènes vivant dans les provinces de la Carniole, Gorica et Gradisca, et une partie des provinces de l'Istrie, la Carinthie et la Styrie.

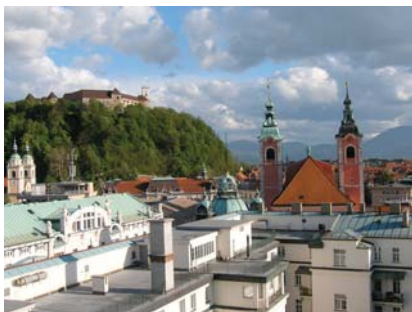
En 1848, un fort programme pour la « Slovénie unifiée » (Zedinjena Slovenija) émergea au cours du mouvement du Printemps des Nations en Autriche.

Après la chute de la monarchie austro-hongroise en 1918, les slovènes firent initialement partie de l'Etat des Slovènes, Croates et Serbes qui, bientôt, devint le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes et fut plus tard renommé (1929) le royaume de Yougoslavie. Après le rétablissement de la Yougoslavie à la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Slovénie devint membre de la République fédérale socialiste de Yougoslavie, officiellement déclarée le 29 novembre 1943.

La Slovénie d'aujourd'hui se forma le 26 juin 1991 suite à son indépendance de la Yougoslavie, remportant la guerre de 10 jours contre l'armée yougoslave. Le 22 mai 1992, la Slovénie devint membre des Nations Unies. La Slovénie rejoignit l'OTAN le 29 mars 2004 et l'Union Européenne le 1er mai 2004.



Population



En 2005, la population de la Slovénie a dépassé les 2 millions d'habitants pour la deuxième fois dans son histoire. Les villes les plus peuplées sont Ljubljana (266 000), Maribor (111 000), Kranj (51 000) et Celje (48 000).

Durant le recensement de 2002, 83,1 % de la population se sont déclarés slovènes, 6,3 % ressortissants des pays de l'ancienne Yougoslavie et 0,6 % minorités hongroises, italiennes ou roms. 8,9 % de la population n'ont pas déclaré leur nationalité.

En 2005, l'espérance de vie était de 73,5 ans pour les hommes et 81,1 ans pour les femmes. La moyenne d'âge des hommes était de 38,7 ans et celle des femmes de 42 ans.

Le nombre des slovènes ethniques vivant à l'étranger est d'environ 400 000, dont la grande majorité vit aux Etats-Unis et au Canada. Les minorités slovènes sont reconnues en Italie, Autriche et Hongrie.

Politique



La Slovénie est une démocratie parlementaire et une république constitutionnelle. Le chef d'état slovène est le président, élu au suffrage universel tous les 5 ans. La branche exécutive est dirigée par le premier ministre et le conseil des ministres, ou cabinet, qui sont élus par le parlement.

Le parlement bicaméral slovène est formé de l'Assemblée nationale, ou Državni zbor, et du Conseil national, ou Državni svet. L'assemblée nationale est composée de 90 sièges partiellement occupés par des représentants directement élus et partiellement par des représentants proportionnellement élus (deux sièges sont réservés aux minorités hongroises et italiennes). Le Conseil a 40 sièges et est formé des représentants des groupes d'intérêts sociaux, économiques, professionnels et locaux.

Les élections parlementaires se tiennent tous les quatre ans.

Religion

La religion principale de la Slovénie est le catholicisme romain. Durant le recensement de 2002, 59 % de la population se sont déclarés catholiques romains. Il existe également de petites communautés appartenant d'autres dénominations chrétiennes (en particulier des protestants dans l'est du pays) et des juifs. 2,4 % de la population est musulmane et 2,3 % orthodoxe. 10 % se sont déclarés athéistes.

Langues

La langue officielle de la Slovénie est le slovène. L'hongrois et l'italien profitent du statut de langues officielles dans les régions de mélange ethnique situées le long des frontières hongroises et italiennes. La plupart des slovènes parlent l'anglais, qu'ils apprennent à partir du CE2.

Comment dire ...



Bonjour	-	Dobro jutro
Bonne journée	-	Dober dan
Bonsoir	-	Dober večer
Salut	-	Živijo
Merci	-	Hvala
S'il vous plaît	-	Prosim
Au revoir	-	Nasvidenje
Bienvenue	-	Dobrodošli
Oui	-	Da
Non	-	Ne
Comment vous appelez-vous ?	-	Kako ti je ime?
Je m'appelle ...	-	Moje ime je...
Où se trouve... ?	-	Kje je...?
Combien coûte ... ?	-	Koliko stane...?
Science	-	Znanost
Chercheur	-	Raziskovalec

Cuisine

La Slovénie est un pays hospitalier qui surprend les visiteurs par l'abondance de sa nourriture traditionnelle ainsi que par les chef-d'œuvres culinaires originaires de l'extérieur du pays mais qui ont bénéficié du toucher slovène. Les plats ont toujours été complétés par d'excellents vins slovènes provenant de trois régions vigneronnes.



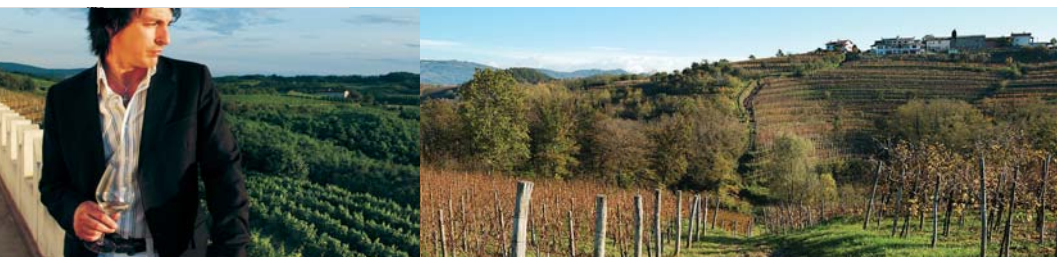
Gostilna représente le cœur de l'art culinaire slovène. Outre les boissons, l'offre des gostilnas doit inclure trois plats au moins, typiques de l'environnement ou de la région. Les gostilnas sont souvent détenues par des familles et elles préservent principalement la tradition dans leur offre et leur mobilier et, en préparant des plats faits maison, elles préservent les principes d'une nutrition saine. L'offre culinaire est complétée par d'excellents vins slovènes, particulièrement dans les régions vigneronnes. Les gostilnas

sont fameuses pour leur hospitalité chaleureuse et authentique, une raison pour laquelle les clients aiment à y revenir à plusieurs reprises.

Les hôtels et les restaurants, et bien sûr les fermes touristiques, offrent de nombreuses délicatesses et vins slovènes. Les traditions culinaires sont présentées lors d'événements spéciaux à de nombreux endroits en Slovénie.

De nombreux plats nationaux sont liés au traditionnel abattage festif du porc. Les plats populaires quotidiens sont faits à partir de chou, haricots et pommes de terre. Chaque région slovène a ses propres variétés de pain. Il existe également de nombreux plats à base de farine, parmi lesquels ceux réalisés à partir de sarrasin, céréale qui donne la farine de couleur grise, sont une spécialité. Plus de soixante-dix variétés de štruklji sont largement répandues à travers la Slovénie. La plus renommée est la prekmurska gibanica qui est abondamment farcie. N'oubliez pas d'essayer la potica, un gâteau roulé aux noix, graines de pavot, herbes variées, fromage blanc, miel ou croquettes.

La région de Primorska vous enchantera par ses plats traditionnels préparés à base de poisson et ses délicatesses réalisées à partir de plantes locales, de légumes et de fruits (asperges, artichauts, truffes) et, bien sûr, le pršut de Karst qui est cultivé dans les régions dominées par le vent bora.



Les vins sont un vrai régal, allant des vins de spécialité de qualité aux vins de qualité supérieure, en passant par les vins de prédicat et les vins effervescents. Sur le littoral, vous devez essayer le Teran, le Rumeni Muškat, le Malvazija et le Rebula. La spécialité de la région de Posavje est le Cviček, un vin slovène avec un goût léger et peu d'alcool. Les collines de vignoble de la région de Podravje, située à l'est, produisent d'excellents vins de spécialité comme le Renski Rizling, le Traminec, le Sauvignon, le Chardonnay, le Ranina , et bien d'autres vins de qualité supérieure. En Slovénie, de nombreux celliers à vin proposent des dégustations, et vous pouvez consulter des sommeliers expérimentés dans les auberges et restaurants.



Vie culturelle et sociale



Malgré le fait que la population de la Slovénie soit tout juste supérieure à 2 millions, elle se réjouit d'une vie culturelle très animée. Un grand nombre d'établissements de théâtre fonctionnent en Slovénie au niveau national, outre deux opéras et maisons de ballet.



Dans le domaine des beaux-arts, les établissements les plus importants sont la Galerie Nationale et la Galerie d'Art Contemporain de Ljubljana et, dans le domaine de la musique classique, l'orchestre le plus célèbre est l'Orchestre Philharmonique Slovène.

La Slovénie dispose d'un réseau d'organisations et d'associations culturelles merveilleusement diversifié. En outre, un grand nombre d'évènements et de festivals ont lieu dans les zones touristiques de la Slovénie tous les ans. Ces évènements incluent également un grand nombre de petits évènements locaux basés sur les fables courantes, les coutumes du travail et de la vie et l'histoire. Il y a eu un renouveau des coutumes populaires traditionnelles, comme jurjevanje (jour de Saint Georges), kurentovanje (carnaval d'été), furmanski praznik (jour du commerce des moyens de transport traditionnels), jours des costumes nationaux, les joutes, etc. La Slovénie est également un pays de chœurs, groupes folkloriques et orchestres d'instruments à vent. Pour les amoureux du sport, on y trouve un concours annuel de saut à ski et d'autres compétitions de ski et, en été, les compétitions de sports nautiques.

En termes de sports individuels, l'alpinisme, l'escalade, le ski, la natation et le cyclisme sont les plus importants et, en termes de sports d'équipe, le football, le handball, le basketball et le volley-ball prédominent. Les enfants et les adultes peuvent s'inscrire dans des clubs qui proposent une grande variété de programmes de loisirs. La construction et la modernisation des clubs sportifs sont financées par l'état ou par les communautés locales.

Il existe également beaucoup d'établissements privés. En Slovénie, il y a plus de 4 700 clubs sportifs. L'une des activités de loisir familial les plus répandues (en particulier pendant les week-ends de mai à novembre) est l'escalade et les excursions en famille dans la campagne environnante.



Enseignement supérieur en Slovénie



Développement de l'enseignement supérieur

Durant les quinze dernières années, l'enseignement supérieur en Slovénie a subi plusieurs changements législatifs et structurels, un développement institutionnel rapide et une augmentation importante du nombre d'étudiants.

Tout d'abord, la loi de l'enseignement supérieur en tant qu'état indépendant a été adoptée en 1993. La loi a servi de base pour la restructuration des universités, l'établissement d'un secteur non-universitaire (institutions d'enseignement supérieur autonomes) et d'institutions d'enseignement supérieur privées. Durant les années qui suivirent, la législation de l'enseignement supérieur a été modifiée à plusieurs reprises, les changements les plus importants étant introduits en 2004 (complétés en 2006), conformément aux principes de Bologne.

Avec seulement deux universités publiques en 1993, le paysage institutionnel s'est agrandi à quinze institutions d'enseignement supérieur en 2006, lesquelles couvrent tous les domaines d'étude : trois universités publiques (incorporant quarante-et-une facultés, trois académies d'art et quatre lycées professionnels) et douze institutions d'enseignement supérieur privées (une université, cinq facultés et six lycées professionnels). Sous certaines conditions, les institutions d'enseignement supérieur privées peuvent également proposer des programmes d'étude reconnus et co-financés par l'état.

Le nombre d'étudiants a plus que doublé depuis 1991. Le rapport du nombre d'étudiants avec des études supérieures sur mille habitants a augmenté de 19,1 en 1991 à 41,1 en 2005.

Année académique	Etudiants		
	Premier cycle	Postuniversitaire	Total
1991/92	36.504	1.647	38.151
2005/06	73.967	8.344	82.311

Source : Bureau statistique de la République de Slovénie



Depuis 2004, l'enseignement supérieur est devenu la responsabilité du Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie qui a été récemment créé.

Institutions

Les institutions d'enseignement supérieur sont les universités, les facultés, les académies d'art et les lycées professionnels. Elles ont acquis leur autonomie grâce à la Constitution de la République de Slovénie et à la loi de l'enseignement supérieur. Les facultés publiques, les lycées professionnels et les académies d'art peuvent être fondés uniquement en tant que membres d'universités publiques. Les institutions d'enseignement supérieur privées (autonomes) peuvent être fondées en tant qu'universités ou facultés autonomes, académies d'art et lycées professionnels. Les institutions d'enseignement supérieur peuvent être fondées par des personnes physiques ou morales, slovènes ou étrangères. Elles peuvent proposer des programmes d'enseignement supérieur légitimes une fois qu'elles sont enregistrées au registre des institutions d'enseignement supérieur qui est détenu par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie.

Tandis que les facultés et les académies d'art peuvent proposer des programmes d'étude académiques et professionnels, les lycées professionnels peuvent offrir des programmes d'étude professionnels uniquement. Suite aux modifications législatives intervenues en 2004, les lycées professionnels peuvent également être accrédités pour les programmes d'étude du second cycle s'ils répondent aux standards académiques concernant le personnel et l'équipement, dans le cas contraire de tels programmes doivent se tenir en coopération avec les établissements universitaires.

Les programmes d'étude sont adoptés par le conseil d'université des institutions d'enseignement supérieur. Avec l'approbation experte du Conseil de l'enseignement supérieur, les nouveaux programmes sont approuvés par l'état. L'achèvement de tels programmes d'étude mène à un diplôme approuvé par l'état. La partie essentielle du diplôme est un supplément au diplôme. Tous les programmes d'étude, accrédités après avril 2004, sont mesurés en points de crédit conformément

à l'ECTS (Système Européen d'Accumulation et de Transfert). Un point de crédit représente 28-30 heures de cours ; un an académique peut compter entre 1 500 et 1 800 heures de cours.

Outre l'enseignement, les institutions d'enseignement supérieur mènent aussi des activités de recherche et d'art.

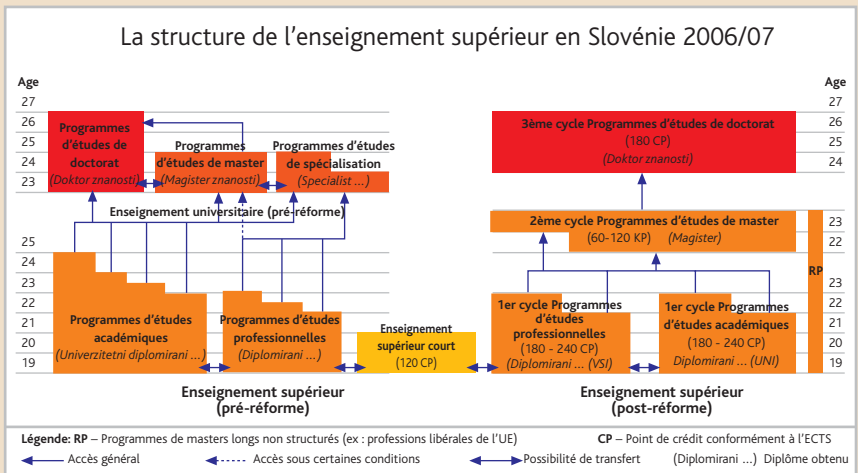


Réforme de Bologne

La Slovénie a rejoint le processus de Bologne avec la signature de la Déclaration de Bologne en 1999. Un système de diplômes sur trois cycles principaux a existé dans le système d'enseignement supérieur slovène depuis les années 80, mais la durée et la structure des études ne correspondaient pas aux directives de Bologne, aussi, en 2004, une nouvelle structure d'études supérieures a été introduite.

Comme d'autres pays de l'Union Européenne, la Slovénie décida une implémentation progressive de la réforme de Bologne, si bien que les soit-disants programmes « post-réformistes » seront proposés uniquement à partir de l'année académique 2009/10. D'ici là, les institutions d'enseignement supérieur slovènes proposeront des programmes « pré et post-réformistes ».

La dernière année pendant laquelle les étudiants pourront adhérer à des programmes « pré-réformistes » est l'année académique 2008/09 et ils devront terminer leurs études jusqu'en 2015/16 au plus tard. Une fois les nouveaux programmes d'étude adoptés, ceux-ci remplaceront progressivement les programmes « pré-réformistes ». Les premiers nouveaux programmes d'étude débiteront durant l'année académique 2005/06.



Recherche et développement en Slovénie



La science slovène à travers l'histoire

Les premiers succès internationaux en termes de recherche du peuple slovène datent de près de cinq cents ans et les chercheurs slovènes commencèrent à se joindre aux plus éminentes associations scientifiques dès le XVII^{ème} siècle.

Le développement des sciences, de la médecine et de la technologie fut particulièrement stimulé par la **découverte du mercure à Idrija** en 1490.

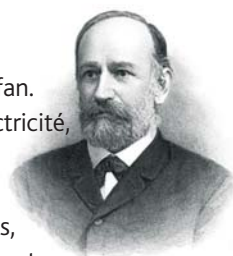
En 1693, la première organisation scientifique fut fondée à Ljubljana, l'**Academia Operosorum Labacensium**.

Le XVII^{ème} siècle fut marqué par les œuvres du polymathe **Janez Vajkard Valvasor** (1641-1693) qui publia en 1689 une encyclopédie de la Slovénie en 14 volumes sous le titre de **Slava vojvodine Kranjske** (Gloire de la province de Carniole). Sur les bases de son travail de recherche sur le phénomène du lac intermittent de Cerknica, Valvasor devint membre en 1687 de la Société royale de Londres.



Le mathématicien et expert en balistique **Jurij Vega** (1754-1802) fut l'auteur de tables logarithmiques utilisées dans le monde entier jusqu'à ce que ne se généralisent les ordinateurs électroniques.

En 1879, **Jožef Stefan** (1835-1893) découvrit une loi du rayonnement de la chaleur, aujourd'hui appelée loi de Stefan. Il a également perfectionné la mesure quantitative de l'électricité, jetant ainsi les bases d'un système de mesure précis en électrotechnique. L'institut Jožef Stefan, la plus grande institution slovène dans le domaine des sciences naturelles, mathématiques, techniques, médicales et biotechniques, porte son nom.



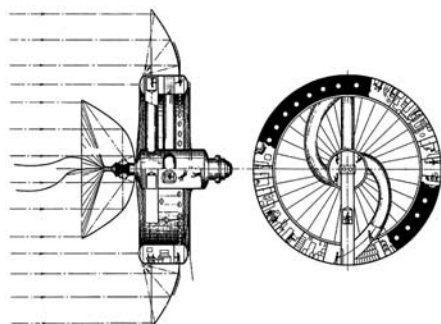
La première carte géographique du territoire de la Slovénie comportant le tracé des frontières ethniques a été établie par le géographe, juriste et politicien slovène **Peter Kozler** (1824-1879).



En 1909, **Edvard Rusjan** (1886-1911) fut le premier slovène à piloter un avion à moteur qu'il avait lui-même construit.



En 1929, **Herman Potočnik-Noordung**, ingénieur d'artillerie et capitaine de l'armée autrichienne, fit paraître un livre intitulé « Das Problem der Befahrung des Weltraums » (Le problème de la navigation dans l'espace) considéré comme étant l'un des ouvrages précurseurs de la technologie de l'espace. Ses idées originales et visionnaires comprennent des plans pour le voyage dans l'espace et la recherche du futur.



Le chimiste **Friderik Pregl** est jusqu'à présent le seul slovène qui ait obtenu un prix Nobel en 1923 pour la mise en place des bases de la microanalyse organique.

Fonds publics et infrastructure

Les principaux instruments de financement nationaux sont les programmes de recherche et d'infrastructure, similaires aux Projets Intégrés (PI) des programmes-cadre de l'UE, et durent habituellement cinq ans chacun. Avec cette définition du programme, 262 programmes de recherche se poursuivent entre 2004 et 2008.

Ces programmes de recherche couvrent les domaines de recherche censés être prometteurs pour les 10 années à venir et importants pour la Slovénie. Une offre publique est organisée tous les cinq ans pour une nouvelle série de programmes de recherche conformes au Programme National de Recherche et de Développement. La préparation, l'implémentation et l'évaluation sont conduites par l'Agence de Recherche Slovène (depuis 2004) et la décision de démarrer les programmes de recherche revient au gouvernement.

Les programmes de recherche sont implémentés par les ainsi nommés « groupes de programme Č des institutions publiques de recherche, universités, institutions d'enseignement supérieur et personnes morales privées et/ou publiques menant des activités de recherche. La condition nécessaire minimale d'un programme de recherche est d'avoir 5 chercheurs avec un doctorat en plus du personnel professionnel et technique. Il doit aussi comprendre des étudiants en doctorat d'une ou plusieurs institutions.

Les programmes de recherche sont évalués par de courts rapports annuels et l'évaluation finale « ex post » se tient après la période de 5 ans, se concentrant sur une variété d'indicateurs tels que l'excellence scientifique, la pertinence économique et sociale, le développement des ressources humaines et la coopération internationale.

D'autres instruments de financement sont les projets de recherche sur une période de 2-3 ans, l'infrastructure de recherche de l'enseignement postuniversitaire, le financement institutionnel, la coopération internationale et la communication scientifique.



Cadre institutionnel

L'Assemblée Nationale (parlement) est le plus haut organe législatif et son **Comité pour l'Enseignement Supérieur, les Sciences et le Développement Technologique** est chargé des discussions portant sur les documents légaux et politiques concernant la politique de recherche et de développement. Une fois acceptés par le Comité, les principaux documents légaux sont transmis à l'Assemblée qui doit les approuver.

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie (<http://www.mvzt.si>) est responsable de la préparation des documents politiques de la recherche et du développement, de l'implémentation de la politique de recherche et de développement (c'est-à-dire l'implémentation du programme national de recherche et de développement), du budget public de recherche et de développement et de la coopération internationale dans le domaine de la recherche et du développement. En ce qui concerne le domaine des sciences et de la technologie, les deux principales directions du ministère sont la Direction des Sciences et de l'Enseignement Supérieur et la Direction de la Technologie.

La Direction des Sciences et de l'Enseignement Supérieur est composée plus avant du **Département des Sciences** et du **Département de l'Enseignement Supérieur**. Les tâches du premier définissent les bases expertes pour l'adoption de documents politiques dans le domaine de la politique de recherche. Il rédige les lois et implémente les réglementations qui régissent les activités de recherche. Il établit et améliore le système d'analyses approfondies et le contrôle de la situation et du développement dans la recherche, développe de nouveaux outils pour atteindre les objectifs de la politique de recherche et planifie les ressources financières nécessaires à la recherche.

La Direction pour la Technologie coordonne les programmes dans le domaine de la promotion de nouveaux développements technologiques. Elle applique des concepts modernes qui encouragent le développement et l'innovation technologique de l'industrie slovène.

Un organisme consultatif au gouvernement dans le domaine de la recherche et du développement est le **Conseil National des Sciences et de la Technologie**. C'est un organisme consultatif du gouvernement slovène dont la tâche est de proposer des projets au gouvernement dans le domaine de la politique des sciences et de la technologie.

Pour l'exécution de la politique de recherche et de développement, une agence publique spéciale a été fondée: **L'Agence de Recherche slovène (ARRS)** (<http://www.arrs.gov.si>). Elle accomplit les tâches professionnelles, de développement et exécutives liées au Programme Nationale de Recherche et de Développement, ainsi que d'autres travaux destinés à promouvoir les activités de recherche et de développement. Toutes les organisations de recherche et les chercheurs individuels doivent être enregistrés au registre central de l'Agence de Recherche s'ils désirent bénéficier d'un financement public.

L'Agence de la Technologie (<http://www.tia.si>) effectue le développement expert et les tâches exécutives qui sont supposés faire avancer le développement et l'innovation technologiques conformément au programme national de recherche et de développement adopté et à d'autres programmes qui soutiennent les entreprises et la compétition.

Le **Ministère de l'Economie** (<http://www.mg.gov.si>) couvre les programmes dans lesquels l'entrepreneuriat et la politique d'innovation sont combinés, aussi certaines mesures politiques sont également pertinentes pour la recherche et le développement.

L'Académie des Sciences et des Arts de Slovénie (<http://www.sazu.si>) joue également un rôle important dans la formation de la politique de recherche slovène et l'organisation des travaux de recherche. Elle associe les scientifiques aux artistes qui ont été élus en tant que membres pour leur réussites exceptionnelles dans le domaine des sciences et des arts.



Programme des jeunes chercheurs

Le financement des études postuniversitaires et de la formation à la recherche des jeunes chercheurs est un instrument important de la politique scientifique de l'ARRS. Le programme se déroule avec grand succès depuis 1995 et a largement contribué à l'augmentation du niveau de la recherche en Slovénie et à la diminution du profil d'âge des groupes de recherche. Le succès du programme a conduit l'ARRS à dédier une somme importante de son budget au financement de la formation. A ce jour, plus de 5 300 jeunes chercheurs ont participé à ce programme.

Caractéristiques du programme des jeunes chercheurs:

- Les jeunes chercheurs participent à des travaux de recherche durant leurs études postuniversitaires sur des projets de recherche fondamentale ou de recherche appliquée ;
- Ils bénéficient de contrats de travail réguliers à durée déterminée;
- L'agence finance leur salaire, les contributions sociales ainsi que les coûts matériels et non matériels pour la recherche et le postdoctorat.

Les fonds destinés à la formation des jeunes chercheurs sont alloués pour une durée déterminée, pour un maximum de quatre ans et six mois pour un programme de doctorat en sciences.

Le coût annuel moyen du financement d'un jeune chercheur se situe approximativement à 27 500 EUR.

La recherche et le développement en chiffres

En 2005, 98 915,4 millions de SIT (412,77 millions d'euros) ont été dépensés dans la recherche et le développement en Slovénie, ce qui équivaut à 1,49 % du produit intérieur brut. En termes réels, ceci signifie 6 % de plus par rapport à 2004 et 52,1 % de plus par rapport à 1996. La plus grande part des sources de financement est celle des fonds provenant des entreprises (55,3 %), suivis des fonds du gouvernement (36,8 %) et des fonds étrangers (7,1 %).

Nombre total du personnel de recherche et de développement par secteur d'emploi, activité et sexe, Slovénie 2005

Activité	Total		Secteur des entreprises		Secteur gouvernemental		Secteur d'enseignement supérieur		Secteur sans but lucratif privé	
	total	femmes	total	femmes	total	femmes	total	femmes	total	femmes
Total	12.600	4.916	5.033	1.596	2.841	1.327	4.695	1.989	31	4
Chercheurs	7.644	2.659	2.203	569	1.846	795	3.564	1.291	31	4
Techniciens	3.694	1.543	2.256	807	625	294	813	442	-	-
Autre personnel	1.262	714	574	220	370	238	318	256	-	-

Documents stratégiques importants



Stratégie de développement slovène

La stratégie est un programme de développement économique à long terme du gouvernement et sert de cadre aux actions plus spécifiques des différents ministères et départements. Elle établit une vision globale du futur développement économique et social. Les objectifs spécifiés sont évalués chaque année dans le « Rapport de développement » et, par conséquent, le contrôle de l'implémentation de la stratégie est assuré.

Par rapport à la politique de recherche et de développement, elle souligne la nécessité de coordination de la recherche avec les besoins et le potentiel du secteur des entreprises. La stratégie requiert une augmentation de la recherche et du développement de 3 % du PIB conformément à l'objectif de Lisbonne et, pour l'atteindre, des mesures spéciales visant à promouvoir les investissements des entreprises dans la recherche et le développement doivent être conçues. Une attention particulière doit être accordée à l'augmentation de la capacité d'absorption des résultats de la recherche et du développement, en particulier de la part des PME. La structure organisationnelle du système public de recherche et de développement doit également être restructurée et un placement plus efficace des ressources publiques de recherche et de développement assuré. La mobilité des chercheurs du secteur public au secteur privé doit être stimulée. Une fois toutes les mesures planifiées, la stratégie de développement slovène a pour but de faire de la recherche et du développement ainsi que de l'innovation les facteurs clé de la croissance.

Résolution du Programme National de Recherche et de Développement 2006-2010 (PNRD)

Le PNRD est le document clé des programmes, spécifiant la politique de recherche et de développement (et, de manière implicite, la politique d'innovation), ses objectifs et ses priorités, les parties prenantes, l'étendue et les moyens de financement et les critères d'évaluation.

Les objectifs principaux sont :

- l'augmentation des investissements pour la recherche et le développement de 1% du PIB jusqu'en 2010,
- Le passage de l'équilibre des fonds publics destinés à la recherche de la recherche fondamentale sans cible à la recherche avec cible (appliquée),
- l'introduction de mesures de soutien pour stimuler la croissance des investissements du secteur des entreprises pour la recherche et le développement pour permettre d'atteindre un objectif de 2 %,
- l'augmentation du nombre de chercheurs avec un doctorat dans le secteur des entreprises,
- un taux plus élevé de l'établissement de nouvelles entreprises de haute technologie, y compris la promotion d'essai depuis les universités,
- une participation continue dans la recherche internationale, en particulier dans ERA
- le soutien à l'augmentation des brevets, comme indicateur d'intérêt économique de la recherche,
- l'augmentation des exportations de haute technologie et l'augmentation de la valeur ajoutée dans l'économie slovène.



Institutions de recherche

Organisations de recherche publiques

Il existe près de 50 instituts de recherche dans le secteur public, employant 1 864 chercheurs (fin 2005). Ceux dont le fondateur est le Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie ont droit au financement institutionnel.

Les instituts de recherche publics les plus importants sont:

Institution	Website	Telephone
Institut Jožef Stefan	www.ijs.si	+386 (1) 477 39 00
Centre de recherche de l'académie des sciences et des arts slovène	www.zrc-sazu.si	+386 (1) 470 61 00
Institut national de chimie	www.ki.si	+386 (1) 476 02 00
ZAG – Institut national slovène de la construction et du génie civil	www.zag.si	+386 (1) 280 42 50
Institut agricole de la Slovénie	www.kis.si	+386 (1) 280 52 62
Institut national de biologie	www.nib.si	+386 (1) 423 33 88
Relèvement géologique de la Slovénie	www.geo-zs.si	+386 (1) 280 97 02
Institut slovène des forêts	www.gozdis.si	+386 (1) 200 78 00
Instituts des métaux et de la technologie	www.imt.si	+386 (1) 470 18 00
Institut de recherche pédagogique	www.pei.si	+386 (1) 420 12 40
Institut des études ethniques	www.inv.si	+386 (1) 200 18 70
Institut de l'urbanisme	www.urbinstitut.si	+386 (1) 420 13 00
Institut d'histoire contemporaine	www2.arnes.si/~ljinz15/documents/english/index.html	+386 (1) 200 31 20
Institut pour la recherche économique	www.ier.si	+386 (1) 530 38 10
Institut pour la recherche hydraulique	www.hidroinstitut.si	+386 (1) 241 84 20
Institut des textiles Maribor	www.tim-tekstil.si	+386 (2) 228 49 72

Secteur du secondaire

Actuellement, la Slovénie a quatre universités : l'université de Ljubljana, l'université de Maribor, l'université de Primorska et l'université de Nova Gorica. Les trois premières sont des universités publiques fondées par le gouvernement principalement pour leurs tâches académiques. Leurs activités de recherche sont financées (à près de 80 %) par des sources publiques. Les réglementations actuelles permettent au personnel enseignant régulier avec une tâche pédagogique à 100 % de participer à une proportion de 20 % d'ETC (équivalent temps complet) à la recherche financée par des fonds publics. 3 564 chercheurs étaient employés dans le secteur du secondaire à la fin de l'année 2005.

Secteur des entreprises

En février 2006, il y avait 277 organisations de recherche enregistrées dans le secteur des entreprises, employant plus de 2 000 chercheurs. 65 % du produit national brut des organisations de recherche dans le secteur des entreprises est dédié à la recherche d'ingénierie et 31 % à la recherche médicale. Plus de 65 % de la recherche menée dans le secteur des entreprises représentent la recherche appliquée, et 40 % supplémentaires représentent le développement expérimental.

Les trois formes principales de partenariat que l'on peut trouver dans le système slovène de recherche et de développement sont:

- Programme de groupement
- Centres d'excellence et réseaux
- Plateformes technologiques



Informations utiles



Conditions d'entrée

Les citoyens des pays de l'UE et de la CEE sont autorisés à pénétrer le territoire slovène avec une carte d'identité ou un passeport valable, même s'ils viennent pour travailler ou étudier, ou s'ils habitent le pays. En accord avec les lois et pratiques de l'UE, les citoyens de UE n'ont pas besoin d'une autorisation de séjour pour une durée allant jusqu'à trois mois en Slovénie. Une fois cette période écoulée, ils doivent faire la demande d'une autorisation de séjour auprès d'une unité administrative. Jusqu'à l'obtention d'une autorisation de séjour, l'obligation de s'inscrire auprès des organes de police s'appliquera encore aux citoyens de l'UE.



Les citoyens de pays tiers doivent détenir un visa ou une autorisation de séjour afin d'entrer sur le territoire de la République de la Slovénie, sauf indication contraire stipulée par la loi ou une convention internationale.

Plus d'informations :

Ministère des Affaires Etrangères : <http://www.mzz.gov.si/en>

Permis de travail

Les citoyens des pays membres de l'UE et de la CEE ont l'accès libre au marché du travail en Slovénie et peuvent appliquer à des postes de travail dans des conditions égales. Toutefois, l'employeur est obligé d'enregistrer l'emploi des citoyens provenant de ces pays au Service pour l'Emploi de Slovénie dans un intervalle de 8 jours à partir du commencement du travail.

Les citoyens de pays tiers peuvent obtenir un emploi en Slovénie uniquement sur la base d'un permis de travail émis à la demande de l'employeur. Dès que l'employeur reçoit le permis de travail, le document doit être apporté au représentant diplomatique/consulaire slovène de leur pays d'origine afin d'obtenir un permis de résidence temporaire à but lucratif avant leur départ. Le potentiel nouveau venu doit également prouver qu'il dispose d'un logement et il doit être en possession d'une déclaration de l'employeur concernant l'entente de travail (qui ne doit pas dépasser une période d'un an).



Permis de résidence

La demande pour un permis de résidence de la part des citoyens de l'UE et de l'EEE peut se faire auprès de **l'unité administrative** locale avec un passeport ou une carte d'identité valide. Vous devez également présenter un contrat de travail. Dans le cas des études, du travail indépendant ou de la retraite, les preuves appropriées doivent être fournies. Vous devez également présenter la preuve que vous disposez de **moyens d'existence** sûrs et **d'une assurance** maladie appropriée.

Les citoyens de pays tiers doivent obtenir un permis de résidence temporaire **avant d'entrer dans le pays**. La demande d'un permis de résidence temporaire est soumise à la mission diplomatique/consulaire slovène à l'étranger.

Les documents qui doivent être présentés afin d'obtenir un permis de résidence temporaire dans le but du travail sont :

- **permis de travail** valide ou autre permis nécessaire conformément à la loi régulatrice de l'emploi et du travail des étrangers, excepté dans les cas où la loi régulatrice de l'emploi et du travail des étrangers stipule que les dispositions de cet acte ne s'appliquent pas
- une **déclaration de l'employeur**, dans le cas d'un premier permis de résidence, qui stipule qu'il/elle conclura une relation de travail ou un contrat de travail avec la personne étrangère et un contrat de travail afin de permettre les renouvellements du permis,
- **photocopie certifiée d'un passeport valide**,
- un **extrait du casier judiciaire** émis par le pays d'origine (un certificat qui assure que le demandeur n'est pas inscrit dans un registre criminel),
- preuve de **moyens d'existence** garantis,
- preuve d'une **assurance maladie appropriée**.

Les étrangers résidant depuis cinq ans sans interruption dans la République de la Slovénie sur la base d'un permis de résidence temporaire peuvent se voir accorder un **permis de résidence permanent**.

Plus d'informations :

Ministère de l'Administration Publique : <http://e-uprava.gov.si/e-uprava/en/portal.euprava>

Ministère de l'Intérieur : <http://www.mnz.gov.si/en/>



Impôts

La taxe sur la valeur ajoutée est payée pour les échanges de biens et de services et pour l'import de biens. Le taux général s'élève à 20 % et le taux réduit à 8,5 %. Le taux réduit est calculé et payé pour la nourriture, l'approvisionnement en eau, les médicaments, les livres, les billets pour les événements culturels, etc.

Tous les employés et personnes assurées en Slovénie effectuent un paiement en avance mensuel de l'impôt sur le revenu personnel, lequel est pris en compte dans l'établissement final de l'impôt sur le revenu et soustrait à ce dernier. Vous êtes obligé de payer cet impôt si vous recevez un salaire ou d'autres revenus sur la base d'un contrat de travail, etc. Toutes les personnes astreintes à l'impôt ont leur propre numéro d'impôt. A la fin du mois de mars de chaque année, vous devez présenter votre déclaration d'impôt sur le revenu (« Dohodnina ») au bureau des impôts de votre lieu de résidence pour l'ajustement de votre impôt sur le revenu.

Séjours de recherche sur la base d'une bourse

Si votre séjour de recherche en Slovénie doit se tenir dans le cadre d'une bourse, vous serez exempté d'impôts sous la loi slovène de l'impôt sur le revenu. Ceci dépend du type de bourse et de la relation qui existe avec l'institution hôte. Ça vaut la peine de consulter l'organisation qui a accordé la bourse. En outre, vous devriez vous renseigner sur les réglementations des impôts qui s'appliquent dans votre propre pays afin d'en tenir compte lors de la complétion des déclarations de revenus subséquentes.

Séjours de recherche basés sur un contrat de travail

Si votre séjour de recherche est basé sur un contrat de travail en Slovénie et s'il s'étend sur une période supérieure à 183 jours dans une seule année fiscale, vous serez considéré comme étant un résident et astreint à payer des impôts en Slovénie sur tous les revenus et actifs gagnés. Si la durée de votre séjour est inférieure à 183 jours pendant une seule année fiscale, vous serez considéré comme étant non résident et astreint à payer des impôts sur vos revenus gagnés en Slovénie.

Des accords d'évitement fiscal de double imposition existent avec certains pays déclarant que les professeurs et chercheurs d'enseignement supérieur qui viennent travailler en Slovénie dans le domaine de la recherche pour une durée maximale de deux ans peuvent être exemptés d'impôts ou payer leurs impôts dans leur propre pays.

Plus d'informations :

Administration fiscale de la République de Slovénie <http://www.durs.gov.si>

Trouver du travail pour les membres de la famille

Les places vacantes sont publiées sur les sites internet du Service pour l'Emploi de Slovénie et d'EURES. Elles sont également publiées dans les journaux quotidiens, à la radio et à la télévision.

Les étudiants peuvent rechercher du travail par le biais d'un réseau d'agences pour l'emploi des étudiants très bien développé. Un tel travail est généralement occasionnel et temporaire.

Si vous désirez appliquer à des postes vacants en Slovénie, vous devez écrire un CV (Curriculum Vitae) structuré et concis. Etant donné qu'il n'existe pas de CV standard, les informations suivantes devraient être incluses : détails personnels (date de naissance, nationalité, adresse personnelle et e-mail, numéro de téléphone, permis de conduire, etc.), niveau d'études, connaissance des langues, expérience de travail, domaines particuliers de compétence, informations de carrière et hobby. Si vous ne maîtrisez pas la langue slovène, le CV doit être rédigé en anglais. Les certificats d'études et de qualification doivent être joints, et des références sont demandées. Joindre une photographie n'est pas une pratique courante en Slovénie.

Le modèle européen du Curriculum Vitae Européen (Curriculum Vitae Europass) rédigé en plusieurs langues est disponible sur le site internet d'EURES.

Plus d'informations :

Le portail sur la mobilité de l'emploi : <http://eures.europa.eu>

Service pour l'Emploi de Slovénie : <http://www.ess.gov.si>

Reconnaissance des études

Pour la reconnaissance des études effectuées à l'étranger, une demande de reconnaissance d'études dans le but du travail (formulaire Z prescrit) doit être déposée auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie. Pour un diplôme ou certificat qui n'est pas d'enseignement supérieur, une demande doit être envoyée au Ministère de l'Education et des Sports.

Les documents suivants doivent être ajoutés à la demande : traduction légalisée en slovène du document d'études et son original, années d'études, référence et autres preuves de la durée des études. Une courte suite chronologique de toute la période des études doit également être incluse. Le ministère compétent émettra la décision dans un délai de deux mois à partir de la date de l'envoi d'une demande complète. Il n'est pas possible de faire appel à une décision, mais un conflit administratif est possible ; une action judiciaire peut être engagée devant la cour administrative compétente.

Plus d'informations :

Ministère de l'Enseignement Supérieur, des Sciences et de la Technologie :
<http://www.mvzt.gov.si/en/>

Reconnaissance mutuelle des qualifications

En adhérant à l'Union Européenne, la Slovénie a commencé à appliquer le système de la reconnaissance mutuelle des qualifications pour la poursuite des professions libérales ou des activités professionnelles.

En ce qui concerne les professions libérales, la demande standard pour la reconnaissance des qualifications doit être soumise au **Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires Sociales**. La preuve de la citoyenneté, les preuves des études / qualifications et autres preuves doivent être incluses à la demande.

Plus d'informations :

Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires Sociales :
<http://www.mddsz.gov.si/en/>



Relation professionnelle

Avant le commencement du travail, un **contrat de travail** sous forme manuscrite est complétée avec l'employeur.

La **rémunération** du travail est composée d'un salaire de base, d'un pourcentage du salaire pour l'efficacité et des primes. Le salaire brut minimal en Slovénie était de 582 euros en août 2006. Dans la plupart des compagnies, les salaires sont définis par des quotients de poste fixés dans des accords collectifs et sont payés mensuellement. Le travailleur a droit à des revenus supplémentaires pour les conditions spéciales de travail liées à la répartition du temps de travail, c'est-à-dire pour le travail de nuit, les heures supplémentaires, le travail du dimanche, le travail pendant les jours fériés et pour les années de service.

L'employeur doit assurer le remboursement des dépenses de l'employé pour les repas pendant le travail, les frais de déplacement vers et depuis le lieu de travail et des dépenses de l'employé qui surviennent pendant l'exécution d'un certain travail et de tâches pendant un voyage d'affaires.

Les heures de travail ne doivent pas dépasser 40 heures par semaine et ne doivent pas être inférieures à 36 heures par semaine (excepté pour les emplois pour lesquels le risque de blessure ou d'abîmer sa santé est plus grand).

Le **congé annuel** pendant une année calendaristique individuelle dure au moins quatre semaines. Le droit au congé annuel tout entier est acquis après une période de six mois de travail ininterrompu.

Plus d'informations :

Ministère du Travail, de la Famille et des Affaires Sociales :

http://www.mddsz.gov.si/en/areas_of_work/labour_relations_and_labour_rights/

L'Institut de l'assurance maladie de Slovénie : <http://www.zzzs.si>

Sécurité sociale

Le système de la sécurité sociale en Slovénie est basé sur le paiement de contributions par les employeurs et employés. En Slovénie, les contributions pour l'assurance maladie, l'assurance-pension et l'assurance invalidité, la prestation de maternité, l'assurance emploi et l'assurance d'accident du travail et de maladie professionnelle se paient.

Les boursiers peuvent être exemptés des paiements de sécurité sociale obligatoires, à l'exception de l'assurance maladie que même les boursiers doivent avoir. Encore une fois, cela dépend du type de bourse.

Assurance maladie



Avant votre arrivée en Slovénie, la carte européenne d'assurance maladie ou d'autres documents vous permettant d'avoir accès aux services médicaux doivent être fournis dans votre pays d'origine. Avec le travail en Slovénie, votre inclusion au système d'assurance obligatoire sera basée sur les contributions payées de votre salaire.

L'assurance maladie obligatoire comprend l'assurance contre les maladies et les blessures en dehors du lieu de travail et l'assurance contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. L'assurance maladie obligatoire englobe la majorité des risques de santé, mais pas tous et non pas en totalité.

Vous pouvez également prendre une **assurance maladie volontaire** fournie par les compagnies d'assurance afin d'acquérir des droits supplémentaires. La carte d'assurance maladie est un document électronique personnel qui doit être présenté lors de la visite chez un docteur. La carte est émise gratuitement pour chaque personne après le premier règlement du statut de l'assurance maladie obligatoire. La validité de la carte est mise à jour par le détenteur de manière autonome par l'intermédiaire de terminaux en libre

service situés dans les hôpitaux ou institutions similaires.

Plus d'informations :

L'institut d'assurance maladie de Slovénie : <http://www.zzs.si/>

Compagnie d'assurance Triglav : <http://www2.zav-triglav.si>

Compagnie d'assurance maladie Vzajemna : <http://www.vzajemna.si/>

Compagnie d'assurance Adriatic : <http://www.adriatic-slovenica.si/>

Assistance Coris : <http://www.coris.si>



Congé de maternité

Le **congé de maternité** dure 105 jours. Les mères reçoivent une indemnité de maternité calculée en fonction du salaire moyen / des revenus moyens des douze derniers mois.

Les pères ont droit à un **congé de paternité** d'une durée inférieure à 90 jours.

Un des parents a droit à un **congé pour soins d'enfants** afin de s'occuper de l'enfant et d'en prendre soin pour une période de 260 jours, immédiatement après l'expiration du congé de maternité

Pension et assurance invalidité

Le droit à la pension de vieillesse est basé sur l'assurance et dépend de la période d'assurance accomplie ainsi que de l'âge atteint. Si vous avez travaillé (et été assuré) dans plusieurs pays de l'UE, vous avez droit à la pension dans chaque pays où votre période d'assurance a été supérieure à un an. Les pensions seront proportionnelles à la période d'assurance accomplie dans chaque pays, permettant la synthèse des périodes effectuées dans différents pays.

Le droit à l'assurance invalidité est basée sur l'assurance et une invalidité déclarée. Le droit à l'assurance invalidité est également accordé à une personne assurée sans aucune réadaptation professionnelle assurée.

Plus d'informations :

Institut de Pension et d'assurance invalidité de Slovénie : <http://www.zpiz.si>

Institut de l'assurance maladie de Slovénie : <http://www.zzs.si>

Hébergement

Généralement, l'organisation qui vous invite en Slovénie prévoit un type d'hébergement. Si ce n'est pas le cas, vous devrez trouver un lieu d'hébergement par vous-même. Lorsque vous cherchez un hébergement, vous pouvez être aidé par des agences privées qui s'occupent de l'achat, la vente ou la location de biens immobiliers, ou bien vous pouvez chercher parmi les annonces des supports imprimés et sur Internet. Si vous décidez de louer un appartement, vous conclurez avec le propriétaire un contrat qui doit être authentifié par un notaire.

Les prix des biens immobiliers et le montant des locations dépend du site, de l'emplacement, du mobilier et de l'âge de l'appartement. Les prix les plus élevés se trouvent à Ljubljana



et dans ses environs, à Koper, Maribor et Celje. En général, les locations n'incluent pas les charges (électricité, gaz, eau, chauffage, téléphone et collecte des ordures). Normalement, une garantie de trois mois est payée.

Le montant moyen de la location d'appartement à Ljubljana est de : 328 euros pour un studio, 394 euros pour un appartement à une pièce, 625 euros pour un appartement à deux pièces et 999 euros pour un appartement à trois pièces.

Plus d'informations :

<http://www.abc-nepremicnine.si>

<http://www.realestate-slovenia.info>

<http://www.slonep.net>

<http://www.property.si>

Cours de langue

Il existe de nombreuses écoles privées qui proposent des cours de langue de qualité dans toutes les villes importantes. Même si le slovène est considéré une langue difficile à apprendre, vous la trouverez intéressante et belle une fois que vous aurez commencé.

Le Centre pour le slovène comme seconde langue ou langue étrangère représente une des options. Le centre fonctionne sous les auspices du Département des Etudes slovènes à la Faculté des Lettres de l'Université de Ljubljana. Le programme propose une sélection variée de cours de langue variant en durée (de 20 à 560 heures), intensité et objectifs.

Vous pouvez également apprendre le slovène en ligne avant votre arrivée en Slovénie. Le cours est divisé en trois niveaux et vous pouvez apprendre le slovène à l'aide de textes écrits ou d'enregistrements audios et vidéos.

Plus d'informations :

<http://www.centerslo.net>

<http://e-slovenscina.si>



Droits de propriété intellectuelle

L'Office de la Propriété Intellectuelle Slovène (SIPO) est un organisme indépendant tenant du Ministère de l'Economie. Il est responsable du domaine de la propriété et du droit d'auteur industriels.

SIPO garantit la protection des droits de propriété industriels suivants : brevets, certificats de protection supplémentaires, conceptions industrielles, marques enregistrées, topographies de circuits intégrés et indications géographiques à l'exception des produits agricoles et des denrées alimentaires. Il délivre les permis aux sociétés de collecte des auteurs et détenteurs des droits en question pour l'administration collective de leurs droits et supervise le fonctionnement des sociétés de collecte. Il prépare la législation de la propriété intellectuelle, accomplit les activités de documentation et fournit des services au public.

Plus d'informations :

<http://www.uil-sipo.si/>

ERA-MORE



Lancé en 2004, le réseau ERA-MORE compte près de 200 centres de mobilité et de nombreux points de contact locaux dans 32 pays, fournissant une assistance personnalisée pour les chercheurs mobiles provenant de l'intérieur et de l'extérieur de l'Europe. Le centre de mobilité et son personnel peuvent vous fournir des informations sur les

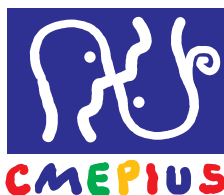
opportunités de carrière, les problèmes légaux, la sécurité sociale et sanitaire, les impôts, la vie de tous les jours ou le support familial. Vous pouvez contacter le centre de mobilité le plus proche dans votre pays ou un centre du pays où vous désirez vous rendre. Vous pouvez trouver une liste des centres de mobilité nationaux à l'adresse <http://europa.eu.int/eracareers/era-more>.

Vous pouvez également trouver les opportunités de carrière et des informations pratiques sur le Portail Européen pour la Mobilité des Chercheurs (<http://europa.eu.int/eracareers>) sur lequel vous pouvez enregistrer votre CV dans une base de données des offres d'emploi pour la mobilité des chercheurs ou naviguer à travers les offres d'emploi publiées par les organisations.

Si vous pensez effectuer un travail de recherche en Slovénie, notre centre de mobilité et son portail (www.eracareers.si) peuvent vous offrir une assistance et des informations sur la législation, les procédures administratives et des informations pratiques liées à votre séjour et votre travail de recherche en Slovénie.

Vous pouvez nous trouver à l'adresse:

CMEPIUS
Ob Železnici 16
1000 Ljubljana
www.eracareers.si
eracareers@cmepius.si





Cette publication est une Oeuvre d'auteur protégée sous licence Creative Commons de droit d'auteur:

Attribution – Non-Commerciale – Partage à l'identique 2.5 Slovénie.

Il est permis de:

- reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- et de
- modifier cette création

selon les conditions suivantes:



1. Lors de l'utilisation de cette création vous devez citer le nom et le prénom de l'auteur original et l'éditeur de la publication - CMEPIUS.



2. Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.



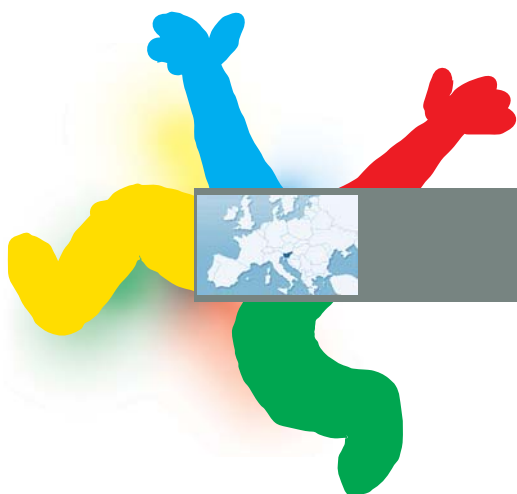
3. Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous une licence identique à celle-ci.

À chaque réutilisation ou distribution de cette création, vous devez faire apparaître clairement aux utilisateurs les conditions contractuelles de sa mise à disposition.

Chacune de ces conditions peut être levée si vous obtenez l'autorisation de CMEPIUS.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur.

La version intégrale de la licence est disponible à l'adresse suivante:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.5/si/legalcode>



CMEPUS

**Center RS za mobilnost
in evropske programe
izobraževanja in
usposabljanja**

Ob železnici 16
1000 Ljubljana, Slovenija
Tel.: (01) 586 42 51
Fax: (01) 586 42 31
E-pošta: info@cmepius.si
www.cmepius.si